

J.A.B.  
8023 Zürich

Veuillez annoncer vos changements d'adresse



## Les lois sur l'asile et sur les étrangers refusées

Les délégués du Parti évangélique suisse étaient appelés à décider sur la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers. Après des débats intenses, les deux lois qui seront soumises au vote populaire ont été refusées lors de l'assemblée des délégués à Aarau.

■ de Niklaus Hari

La présence d'experts hautement qualifiés dans ce domaine a été accueillie avec beaucoup de satisfaction et leurs exposés ont permis aux délégués de se forger une opinion. Dr Eduard Gnesa, directeur de l'ODM, a défendu le Oui pour les deux textes soumis au vote, Jürg Schertenleib, responsable Protection de l'OSAR, a expliqué son refus de la loi sur l'asile partiellement révisée et la nouvelle loi sur les étrangers. M. Gnesa a déclaré que les objectifs de la nouvelle loi sont de protéger les persécutés et d'éviter les abus. Selon lui, les restrictions sous forme de plus grandes exigences au niveau des papiers à présenter ou du prolongement de la détention préventive sont balancés par des améliorations, p.ex. au niveau de l'asile provisoire.

Pour M. Schertenleib, la nouvelle loi est inacceptable puisque la non-entrée en matière due au manque de papiers excluerait beaucoup de personnes persécutées de la procédure. La prise de contact des autorités suisses avec le pays d'origine avant la fin de la procédure mettrait en danger les proches des demandeurs d'asile et en plus, l'arrêt des prestations sociales (sans excepti-

ons pour des femmes enceintes ou des enfants) pourrait être étendu à toutes les demandes refusées. En renforçant de cette manière les mesures de contrainte, la nouvelle loi serait contraire au droit international, exagérée et donc contraire à notre constitution et peu efficiente.

### Un parti - deux avis

Suite aux exposés des experts deux conseillers nationaux du PEV, Walter Donzé et Heiner Studer, ont exposé les raisons pour lesquelles ils avaient respectivement accepté et refusé les textes lors du vote au parlement fédéral. M. Donzé a souligné que les nouvelles lois n'allaient pas résoudre tous les problèmes dans ce domaine, l'aide économique n'étant pas du ressort de la LAsi/LEtr. Il a précisé qu'il allait demander aux partis bourgeois de soutenir l'augmentation de l'aide au développement puisqu'ils avaient martelé tout au long de la consultation au Parlement qu'il serait plus efficace d'aider les personnes dans leur pays d'origine. Pour M. Donzé, les avantages comme l'asile provisoire et la possibilité de reconnaître la persécution non gouvernementale l'emportent sur les inconvénients.

Suite page 2



Heiner Studer (PEV, AG) lors de son discours pour un Non aux lois révisées.



L'Assemblée des délégués du PEV recommande le vote suivant:

- OUI** Initiative populaire « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS » (Initiative COSA)
- NON** Loi fédérale sur les étrangers
- NON** Modification de la loi sur l'asile



## Une surenchère chrétienne ?

PEV et UDF : une base commune et deux orientations politiques.

*En Suisse romande, où le Parti Evangélique n'a pas de longue tradition comme en Suisse alémanique, on nous pose souvent la question qu'est-ce qui distingue le PEV de l'UDF.*

*Selon notre site Internet (www.evppev.ch) le PEV a pour objectif «d'exercer une politique effectivement fondée sur l'évangile et orientée sur l'humanité». Comme dans le paysage politique de la Suisse il n'y a pas que le PEV qui fait référence à l'Evangile, la question de la distinction est légitime. En effet, selon le site de l'UDF (Union Démocratique Fédérale) ce parti s'appuie sur la même base : «La réflexion et l'engagement de l'UDF s'enracinent dans l'Evangile de Jésus-Christ.»*

*Pourquoi y a-t-il donc deux partis si les deux ont exactement le même fondement ? L'Evangile nous donne des repères pour notre vie, mais nous laisse la liberté de les appliquer dans des situations concrètes. C'est à nous de faire des réflexions basées sur ces normes.*

*Cernant des sujets fortement liés aux valeurs éthiques, comme la recherche sur les cellules souches embryonnaires ou le partenariat enregistré entre personnes du même sexe, le PEV et l'UDF adoptent une politique similaire.*

*Quant à d'autres sujets importants, où il est moins évident de trouver des réponses dans l'Evangile, les conclusions diffèrent. Pour illustrer ceci, voici un exemple tiré de la politique étrangère et un autre de la politique sociale : tandis que le PEV a dit Oui aux accords bilatéraux d'association à l'Espace Schengen et à l'Espace Dublin, l'UDF a dit Non. Le PEV s'est opposé à la 11ème révision de l'AVS alors que l'UDF l'a approuvée.*

*Sur l'échiquier politique le PEV se positionne au centre. Cette position fait que dans des parlements communaux ou cantonaux, qui ont un équilibre entre la gauche et la*

Suite page 2

Heiner Studer a critiqué principalement trois changements introduits par la loi sur l'asile: Premièrement, il a fustigé la non-entrée en matière des autorités lorsque le requérant d'asile ne peut pas fournir des documents d'identité dans les 48 heures qui suivent son arrivée en Suisse. Selon Studer, il est pourtant connu que des personnes persécutées sont rarement en possession de leurs papiers d'identité et qu'un délai de 48 heures serait nettement in-

suffisant pour s'en procurer. Heiner Studer s'est en outre prononcé contre la détention en vue de refoulement des mineurs et critiqué que le parlement, en refusant d'inclure l'admission humanitaire, n'avait pas pris en compte une des dispositions clés de la révision amorcée par Ruth Metzler.

Après des débats engagés, les délégués ont finalement jugé les nouvelles lois sur l'asile et les étrangers trop restrictives et ont critiqué un

manque de praticabilité. Tout en reconnaissant l'existence d'abus et de lacunes dans la procédure d'asile existante, le PEV ne souhaite pas mettre ce poids supplémentaire sur le dos des plus faibles. Les délégués du PEV suisse ont de ce fait refusé la loi sur les étrangers avec 57 contre 38 voix et la loi sur l'asile avec 61 contre 36 voix. Pour les deux lois, la proposition de liberté de vote a été refusée.

droite, le PEV est courtisé des deux côtés pour trouver une majorité. Il a la possibilité d'orienter des décisions politiques selon ses convictions sans forcément arriver à la solution idéale. L'UDF par contre pratique une opposition conservatrice de droite sans chercher le compromis politique. Avec un tel positionnement l'influence politique de l'UDF est marginale, parce qu'il est difficilement possible de trouver une majorité pour ses idées.

C'est principalement là où se distinguent le PEV et l'UDF. Les deux partis remplissent des rôles différents dans le paysage politique. Et c'est l'électeur qui décide à qui donner sa voix. Quant à moi je l'ai fait et je donnerai ma voix au PEV dès qu'il se présentera dans le canton de Genève.

Juerg Loeffel, Cartigny

VOTATIONS DE SEPTEMBRE 2006 - II: OUI A L'INITIATIVE DU COSA



## Mettre la manne financière à disposition de l'AVS

L'initiative Cosa prévoit d'allouer une partie des gains de la banque nationale suisse (BNS) à l'AVS, dans le but de renforcer à long terme l'assurance vieillesse. Le PEV Suisse recommande un Oui à l'initiative.

■ de Niklaus Hari

L'initiative COSA vise à changer la façon d'utiliser les bénéfices de la Banque nationale suisse (BNS). Elle prévoit qu'une part annuelle d'un milliard de francs tirée des bénéfices de la BNS soit désormais allouée aux cantons, le solde éventuel devant être versé au fonds de compensation de l'assurance vieillesse et survivants (AVS). Selon la clé actuelle de répartition, les bénéfices de la BNS sont versés à raison de 2/3 aux cantons et de 1/3 à la Confédération, sans contrainte sur leur utilisation.

### Pressions sur la BNS et situation juridique peu claire

Théoriquement, tout paraît clair. Mais en pratique, les bisbilles entre les partisans et les opposants de l'initiative ne cessent de faire du bruit. Les divergences d'opinion concernent principalement les gains futurs que l'on peut attendre de la BNS. Selon un accord conclu avec le département des finances la BNS doit atteindre un gain annuel de CHF 2.5mia. Ce montant inclut la aussi la distribution par tranches d'une partie du fonds de réserve pour distributions futures. Dans ce fonds (à ne pas confondre avec les excédents d'or déjà distribués aux cantons) la BNS a capitalisé les gains des années précédentes qui n'ont pas été versés. Selon le comité d'initiative les fonds de l'AVS profiteront par conséquent d'un versement de CHF 1.5mia annuellement jusqu'en 2012.

Qu'en est-il des gains de la BNS après 2012 et après l'épuisement du fonds de réserve ? Selon ses propres calculs la BNS s'attend à un

rendement de 2 à 3% sur son actif. Si on tient compte des frais de fonctionnement (environ CHF 250mio) il en résulte un gain de CHF 2mia par an. Une partie de ces gains doit alimenter les réserves monétaires, selon la croissance de l'économie suisse. La BNS estime par conséquent qu'il restera un milliard de gains qui devrait être distribué entièrement aux cantons, en cas d'acceptation de l'initiative. Le comité d'initiative de son côté prévoit aussi dans l'avenir des gains de l'ordre de CHF 2.5 à 3mia et reproche à la BNS d'indiquer volontairement des gains trop bas afin d'influencer la votation du 24 septembre.

Par ailleurs, il n'est pas clair si la nouvelle clé de répartition ne s'applique que pour les gains réguliers ou également pour le fonds de réserve. L'augmentation des cantons va dans le sens que ce dernier a été créé avant l'entrée en vigueur de l'initiative et que donc les gains accumulés dans le passé doivent être distribués selon l'ancienne clé de distribution. En cas d'acceptation de l'initiative la décision incomberait au Parlement, puisque le texte de l'initiative ne mentionne pas ce point. Cette situation juridique peu claire rend difficile toute estimation de la manne financière que pourront recevoir les cantons à l'avenir. En effet, la part cantonale pourrait même dépasser les deux tiers reçus actuellement.

Le grand perdant de la nouvelle clé de répartition sera de toute manière la Confédération. Elle devra compenser la perte de sa part des gains de la BNS ailleurs. Le conseiller national Heiner Studer (PEV, AG) a rappelé aux délégués assemblés le 1er avril à Bienne que des do-

maines chers au PEV comme la protection de l'environnement ou la formation pourraient en souffrir. Selon lui, une augmentation de la TVA ne serait politiquement viable que si elle profitait à l'AVS, mais serait très certainement refusée au cas où elle devrait alimenter le budget de la Confédération. Il a donc proposé aux délégués de refuser l'initiative et d'alimenter, si nécessaire, le fonds de compensation de l'AVS au moyen d'une augmentation de la TVA.

### Le PEV soutient une redistribution des cantons vers l'AVS

Les délégués du PEV ont néanmoins recommandé l'acceptation de l'initiative. Deux arguments étai-

ent prépondérants dans la discussion : par le passé, les gains distribués aux cantons ont trop souvent été utilisés pour accorder des cadeaux fiscaux aux riches sans effet positif à long terme. Deuxièmement, les délégués ont refusé l'idée d'une augmentation de la TVA en faveur de l'AVS (qui menace en cas de refus de l'initiative) car cette augmentation toucherait principalement la classe moyenne. Ils n'ont pas souhaité augmenter la pression financière sur cette partie de la population.



L'AVS doit bénéficier d'une partie des gains de la BNS.



## Le PEV neuchâtelois a vu le jour !

Avec la fondation de la section du PEV du canton de Neuchâtel a vu le jour la deuxième section francophone. Encore petite, la section souhaite rapidement recruter de nouveaux membres et participer aux activités politiques du canton.

■ de Raymond Martin,  
co-président du PEV Neuchâtel

Le 31 mai 2006 a été fondée la 14e section cantonale du PEV Suisse. Le Parti évangélique du canton de Neuchâtel est la 2e section cantonale francophone, après la section vaudoise qui existe depuis mai 2004.

Après la bienvenue par la Coordinatrice romande Silvia Hyka, Roland Oppliger a présenté les salutations du PEV du canton de Vaud et Philippe Messerli les salutations du PEV du canton de Berne. A également été présent un représentant du PDC Neuchâtel qui a salué la nouvelle formation.

Lors de son discours Joel Blunier, secrétaire général du PEV Suisse, a présenté brièvement l'histoire du Parti évangélique au niveau suisse, ses fondements, ses valeurs mais aussi leur mise en pratique. Il a terminé en donnant au futur comité quelques conseils pour la suite, mais surtout en leur souhaitant beaucoup de joie, de force, d'idées créatives et la bénédiction de Dieu afin que le PEV NE puisse grandir et prospérer.

Ensuite a eu lieu l'acceptation des statuts qui ont été approuvés à l'unanimité et l'élection du comité. Se sont présentés à la co-présidence Daniel Delisle, Neuchâtel et Raymond Martin, Môtiers NE. Daniel Pfaff de Boudry s'est mis à disposition pour la charge du trésorier. Le comité a été élu avec acclamation.

### C'est toujours beau, une naissance !

*C'est toujours beau, une naissance ! Sa date anniversaire est le 31 mai 2006, son poids n'est encore que de quelques membres, mais elle a bien l'intention de grandir ! Après bien des mois de gestation, notre section neuchâteloise du PEV a donc vu le jour et nous nous en réjouissons beaucoup.*

*Maintenant, le bébé doit déjà se mettre au travail ! Et pour ce faire, le Comité, formé de trois personnes, a besoin d'une force supplémentaire pour l'aider : bien des travaux de secrétariat et de relations publiques nous attendent...*

*Bien sûr, comme toute association, nous aurons aussi besoin d'argent. Nous exprimons d'ores et déjà notre vive reconnaissance pour toute initiative, privée ou collective, qui nous dotera d'un fonds de fonctionnement. Nous ne sommes plus très loin des élections de 2007. Que serons-nous capables de proposer d'ici là ? Nous ne le savons pas encore ; quoi qu'il en soit, notre premier devoir sera, dans le courant de l'automne, de faire voir à la population, aux dirigeants et aux partis de notre Canton, que nous existons.*

*Venons-en à ce qui nous a motivés à « engendrer » cette section cantonale du PEV. Quelques mots clés sont là pour baser et étayer notre réflexion. En accord avec mes collègues du Comité, je dirais que le premier mot clé est le terme « évangélique » qui définit la nature même de notre parti. Il faut toutefois préciser que nous ne voulons pas être des « prêcheurs » ; le but que nous visons est bien plutôt que notre mode de vie soit une démonstration de l'esprit évangélique ; c'est cela, et non une prédication, qui doit nous permettre de discuter avec les autres...*

*Dans cette optique, un autre mot clé est « la vérité ». Je suis convaincu que la population en général, toutes confessions et tous partis confondus, d'accord avec nous ou non, apprécie un esprit de vérité, de fiabilité, de crédibilité. La vérité, avec le respect et l'amour du prochain, passe là où les arguments ne passent pas. La vérité fait partie de la dignité avec laquelle nous voulons considérer chaque citoyen.*

*Un troisième mot clé est « la proximité ». Nous sommes conscients que, de manière générale, la politique de notre pays se doit de gérer les grands problèmes de notre temps dans les domaines sociologique, écologique, économique, institutionnel, etc. Mais il est dit de la politique qu'elle a pour tâche de défendre les intérêts aussi bien des grands groupes que de chaque citoyen. Il me semble que, pour de multiples raisons, la personne que je croise dans la rue ne se sent pas vraiment concernée par les grands thèmes qui font les grandes affiches... Moi, j'aimerais pouvoir parler avec les gens de leur vie quotidienne... Avec dans mon cœur la prière de Jésus, le Notre Père. Pour terminer, je veux laisser au lecteur ce verset de la Bible : « Ils louaient Dieu et obtenaient la grâce de tout le peuple. » (Ac 2.47)*

Daniel Delisle, co-président du PEV Neuchâtel



## Satisfaits du bon score électoral

■ de Patrick Gsteiger,  
président du PEV du Jura Bernois

Réunis en juin 2006 en assemblée générale à Tavannes, les membres du Parti évangélique du Jura bernois (PEVJB) ont tiré un premier bilan, neuf mois après la constitution de leur section.

Patrick  
Gsteiger



Ils se sont réjouis du développement du parti, de sa bonne visibilité durant la campagne électorale et de la belle progression enregistrée lors des élections cantonale et régionale du 9 avril dernier. Des objectifs ont été fixés à l'approche des élections communales de l'automne prochain à Reconvilier, Tramelan, Moutier et St-Imier, ainsi qu'en vue des élections nationales de 2007. Le PEVJB entend par ailleurs poursuivre sa bonne collaboration avec le parti cantonal bernois et tisser des liens avec les sections romandes du PEV - existantes ou en voie de création - à Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Genève.

Au chapitre des élections statutaires, Tom Gerber (représentant du PEVJB au Conseil du Jura bernois) a été nommé au comité en remplacement de Tobias Gerber qui a dû renoncer à ses activités politiques dans la région pour des raisons professionnelles. Le comité du PEVJB se présente donc maintenant de la manière suivante : Patrick Gsteiger (président, Perrefitte), Robert Habegger (vice-président, Le Fuet), Daniel Salzmann (secrétaire-caissier, Moutier), Jürg Gyger (assesseur, La Tanne) et Tom Gerber (assesseur, Reconvilier).



## Le PEV commence à être (re)connu

■ François Bachmann  
Co-président PEV VD

La croissance de la première section francophone du PEV se poursuit:

■ Nous avons activement participé aux élections communales ce printemps et avons pu fêter notre premier conseiller communal (Roland Oppliger, co-président, à Chésereux).

■ L'opinion publique commence à nous situer sur l'échiquier politique, il y a une demande pour un parti du centre gauche basé sur les valeurs chrétiennes (nous sommes de moins en moins apostrophés d'« évangélistes »)

■ Nos prises de position par rapport à différents thèmes d'actualité sont publiées par les médias, notre coordinatrice Silvia Hyka a

même eu droit à une interview au télétexte de la TSR.

■ Quelques discussions préliminaires avec des responsables d'autres partis cantonaux ont déjà eu lieu, en vue des élections cantonales et fédérales 2007.

Nous avons surtout utilisé la période des vacances d'été pour (re-) nouer des contacts et augmenter notre réseau. Notre caissier, Hans-

Peter Plüss, a déménagé début juillet dans le canton de Fribourg, où il soutiendra évidemment le PEV FR. D'ici la fin de l'année, il nous reste du travail pour atteindre nos objectifs 06 (positionner le PEV VD, chaque membre en amène un autre), et l'année électorale 07 commence à pointer le bout de son nez...

Si vous voulez vous joindre à nos efforts, n'hésitez pas à nous contacter et/ou utilisez le bulletin de versement joint à ce journal! Merci d'avance de votre soutien.



## 18 mois de campagne électorale pour le PEV du canton de Fribourg

■ de Susanne Rüfenacht, présidente du PEV Fribourg

A peine sorti d'une campagne électorale qui nous a demandé beaucoup en terme de finances, de temps et d'engagement nous voilà de nouveau en phase finale de la campagne pour les élections cantonales qui auront lieu le 5 novembre prochain. L'interdiction d'appartenance de listes nous a posé de sérieux problèmes stratégiques. Bien conscient du fait que le PEV FR n'aura aucune chance d'obtenir un siège le choix d'un partenaire valable tant sur le plan politique que sur le plan des valeurs n'était pas chose facile. Une demande de l'UDF pour une liste commune n'a pas trouvé l'accord du comité. Finalement nous avons décidé de former une alliance électorale avec les Verts et le PCS et ceci pour le District du Lac. Selon l'accord conclu avec nos partenaires, les noms de tous les partis figureront en tête de liste, chaque parti étant responsable de son prospectus électorale et de mener à bien une campagne.

Cette alliance est une première pour le PEV FR et nous nous réjouissons énormément de l'excellente collaboration entre les trois partis. Les résultats montreront si le corps électoral approuve notre décision et ceci nous indiquera aussi la route à suivre pour les élections nationales de 2007.

### Un anniversaire qui nous réjouit beaucoup

Le 23 septembre le PEV du canton de Fribourg fête son 10e anniversaire ! Afin de célébrer l'heureux événement nous organisons une randonnée dans la région de Romont, au Pays du Vitrail. Tous les

membres et amis du PEV FR sont cordialement invités d'y participer, autant que nos amis du PEV du canton de Berne et des diverses sections cantonales romandes. Passer



Susanne Rüfenacht

un moment agréable ensemble, connaître mieux un des plus beaux coins du canton de Fribourg mais aussi faire davantage connaissance entre nous ce sont les objectifs de cette journée. Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter l'organisateur de la randonnée, M. Piet Los, Combette, Morat.

### Un grand merci déjà maintenant

Comme mentionné au premier paragraphe, le PEV du canton de Fribourg se trouve en campagne électorale depuis janvier 2006 et ceci va durer jusqu'en octobre 2007. Cette une période qui nous demande beaucoup, aussi et surtout en moyens financiers. Une autre priorité de notre section cantonale est l'implantation du PEV FR dans la partie francophone du canton ce qui demande aussi un investissement personnel et financier considérable. Pour toutes ces raisons nous sommes très reconnaissants de votre soutien et nous permettons de joindre à cette édition d'accents un bulletin de versement. Merci déjà maintenant de nous soutenir dans nos diverses démarches !



## Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger...

■ de Christian Käser

### Qu'est-ce que l'aide au développement chrétien (contrairement aux organisations séculaires) ?

Le chrétien porte un regard lucide sur l'état du monde. Il ne ferme pas les yeux sur les inégalités, la souffrance des autres et ne ferme pas les oreilles aux cris des affamés. Pour être lucide et sensible au sort de mon prochain, il ne faut pas nécessairement être chrétien. C'est dans la motivation de l'aide que se situe la différence. Parce que nous sommes tous créés à l'image de Dieu et que nous partageons tous la gestion de la terre et de ses ressources que nous sommes appelés à le faire à la manière de Dieu, à savoir avec amour, compassion et même en allant offrir notre vie pour les autres. Cette motivation ne se trouve dans aucune autre idéologie ou religion. Toutes les idéologies et toutes les religions cependant motivent leur aide au développement. La démarche chrétienne est spécifique puisqu'elle plonge ses racines en Dieu qui se donne pour ceux qu'Il aime.

Quand une organisation séculaire s'engage dans l'aide au développement, elle reflète quelque chose de ce que Dieu veut. Elle le fait le plus souvent en ignorant que Dieu est le défenseur de la veuve et de l'orphelin. Il existe une aide, par contre, qui serait très loin des pré-occupations chrétiennes. Ce serait l'aide qui vise à aliéner celui qui reçoit l'aide, moyennant intérêt financier, politique, voire religieux. Nous sommes appelés à revoir constamment nos actions d'entraide à l'aune des critères de dignité humaine que Dieu voulait placer dans chaque démarche altruiste. Le programme politique du PEV souligne que « la Suisse comme une des plus riches nations du monde, se doit d'être solidaire avec les pauvres et les affamés de cette terre. » Le parti ne doit pas simplement l'affirmer, mais s'engager dans toute démarche politique concrète pour traduire dans les actes ce qu'il affirme.

### Pourquoi nous sommes appelés, en tant que chrétiens, d'aider les gens dans le besoin ?

Tout évangélique qu'il soit, le PEV n'a pas le monopole de l'entraide chrétienne. Et, malheureusement, tout chrétien n'est pas sensible au sort des pauvres de ce monde. Parfois on peut se demander, si nous possédons tous la même Bible ? Qui peut ignorer les appels

vibrants, incessants, lancinants de Dieu en faveur des pauvres ? « Vous ne fermerez pas votre cœur ni votre main pour votre frère pauvre », souligne l'Ancien Testament. « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger » dit le Christ en parlant de notre prochain. Ne sommes-nous pas appelés à Le suivre sans calcul et avec générosité ? Aider les gens dans le besoin relève définitivement de la responsabilité chrétienne.

Les chrétiens citoyens de ce pays, membres d'Eglise ou non, membres d'un parti ou non, sont appelés à poser des signes concrets pour nourrir celui qui a faim.

### Présenter peut-être brièvement un ou deux projets réussis.

Nous avons une occasion formidable de mettre en pratique ce qui vient d'être dit ci-dessus en rejoignant la campagne « Stop Pauvreté ». Puisque toutes les forces vives de la société, politiques, religieuses et sociales, sont sollicitées pour réduire la pauvreté dans le monde, nous ne devons pas hésiter à ajouter notre contribution. 2005 était l'année du microcrédit. La DDC, les ONG et les œuvres chrétiennes ont sensibilisé un large public pour cette forme d'aide au développement. En effet, investir peu de moyens dans la création de petites entreprises ou dans la petite production agricole permet d'améliorer directement le sort des familles concernées. L'observation sur le terrain montre, que ce sont surtout les femmes qui sont dignes de confiance dans ce domaine ! Le secret de réussite réside dans la multiplication et la gestion fidèle de ces projets.

*Christian Käser est Secrétaire Général des Services Missionnaires Mennonites Suisses. Il s'investit beaucoup, avec son organisation et d'autres ONG, dans l'aide au développement. Il est membre du PEV du canton de Neuchâtel.*

## Un grand MERCI pour votre soutien !

Nous avons pris la liberté de joindre un bulletin de versement en faveur de votre section régionale du PEV. Merci de continuer à soutenir l'extension du PEV en Suisse Romande et notre participation aux élections - vous contribuez ainsi à renforcer les valeurs de l'Evangile dans nos décisions politiques !

REDACTION



accents: bulletin d'information du Parti Evangélique Suisse (PEV)

3<sup>ème</sup> année, numéro 3, août 2006

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.-/an.

Editeur:

Parti Evangélique Suisse PEV  
CP 7334, 8023 Zürich  
Tel. 044 272 71 00, Fax 044 272 14 37  
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:

Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV  
131, ch. I.-de-Montolieu, 1010 Lausanne  
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch

Impression et distribution:

Jordi AG, Belp, www.jordibelp.ch

AGENDA

### 16 septembre 2006

Conférence du Jeune fédéral du PEV Suisse « Identität der Schweiz. Grundwerte, Leitkultur, Zukunftsvisionen. »

### 24 septembre 2006

Votations fédérales

### 28 octobre 2006, Wädenswil

Assemblée des délégué(e)s du PEV Suisse

### 26 novembre 2006

Votations fédérales